

Une formation des enseignants et des CPE au service des apprentissages des élèves

Table ronde sur la réforme du recrutement et de la formation des
enseignants

SAES - Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur

Vendredi 3 octobre 2025

Alain Frugière
Directeur de l'INSPE de Paris
Président du réseau des INSPE

Une professionnalisation progressive

- Une dynamique de professionnalisation du métier qui s'inscrit dans la durée – Loi d'orientation sur l'éducation de 1989.
- Professionnaliser pour aider les élèves à maîtriser les savoirs, mais aussi à prendre confiance en eux-mêmes et à développer leurs facultés physiques, intellectuelles et créatrices.
- Progressivité afin d'éviter le choc brutal de la prise de fonction.

Une professionnalisation progressive

- Décret du 17 avril 2025 qui fixe le cadre essentiel (Concours L3, master M2E, rémunération des lauréats...).
- Un arrêté qui cadre les formations master M2E, Arrêté qui cadre la LPE, les référentiels de formation...

Une professionnalisation progressive

- Formation universitaire et professionnelle à l'INSPE : principe de l'alternance, l'expérience devant élèves en est un pilier central.
- Cœur de la formation : accompagnement personnalisé dans le cadre d'un tutorat mixte visant à construire progressivement les différentes compétences professionnelles : disciplinaires, didactiques et pédagogiques, ainsi que la connaissance des élèves et du système éducatif.

Quelles maquettes de formation M2E ?

- Un rôle central des INSPE dans la formation des enseignants (Article L.721 1, 2 et 3 du code de l'éducation).
- Pas encore au stade des maquettes, mais à celui des dossiers d'accréditations. Maquettes prévues pour le 30 mars 2026.
- Cadrage des formations : 780 heures organisées en quatre blocs, avec une marge de 10% d'adaptation territoriale.

Quelles maquettes de formation M2E ?

Blocs du master mention « Professorat du second degré »	Volume horaire	Crédits ECTS
Bloc 1 - Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage	480 heures (62 %)	60 ECTS
Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	120 heures (15 %)	16 ECTS
Bloc 3 – Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	100 heures (13 %)	12 ECTS
Bloc 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	80 heures (11 %)	12 ECTS
Stage en responsabilité du M2		20 ECTS
Possibilité d'ADAPTATION À CHAQUE TERRITOIRE de 10 % (au sein ou entre blocs)		
TOTAL (hors stages)	780 heures	120 ECTS

Quelles maquettes de formation M2E, parcours anglais ?

- Pas de maquette proposée à ce stade.
- Des apports disciplinaires renforcés probables en linguistique, en littérature et en civilisation.

Quelle articulation entre formation académique, recherche et terrain ?

- Objectif général : acquisition progressive des compétences professionnelles du métier d'enseignant.
- Première compétence est celle de la maîtrise des savoirs disciplinaires.
- Objectif du bloc 1 (62% de la formation) : renforcer l'expertise disciplinaire dans le cadre du développement des compétences professionnelles : concevoir, mettre en œuvre, analyser et évaluer des séances et séquences d'enseignement.

Quelle articulation entre formation académique, recherche et terrain ?

- Réaliser un mémoire de master : étude scientifique d'un objet professionnel en lien avec l'exercice du métier de professeur, familiarisation avec les méthodologies et les résultats de la recherche.
- Avoir des formateurs qui basent leurs enseignements sur les données les plus actuelles de la recherche, disciplinaire comme dans les domaines de l'éducation.

Quelle place dans la formation pour l'international ?

- Volonté au moins pour les étudiants inscrits en LPE d'avoir un parcours autour du plurilinguisme et de l'international qui se poursuivrait en M2E.
- En M2E, les lauréats sont fonctionnaires donc nécessité de l'accord du rectorat pour qu'ils puissent partir en mobilité.
- Stages courts (longs ?) possibles en M1 (cadre prévoit 12 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée).

Quelle place dans la formation pour l'international ?

- Le stage en M2 est désormais encore plus soumis à l'accord du rectorat, car les fonctionnaires stagiaires devront effectuer un stage en responsabilité correspondant à un mi-temps de service.
- Dans le premier degré, cela doit pouvoir s'inscrire dans un parcours spécifique avec des affectations en classes bilingues.

Quel changement induit la création d'une licence professorat des écoles ?

- Changement majeur avec la création d'un continuum de formation sur cinq années qui permet de construire progressivement les compétences professionnelles. Le parcours est sécurisé, notamment par l'existence d'un *fast track* : ceux qui le valident sont dispensés des épreuves d'admissibilité.

Quel changement induit la création d'une licence professorat des écoles ?

- Une partie significative de ces futurs professeurs des écoles sera recrutée parmi ces diplômés.
- Il restera la possibilité d'accueillir des profils variés issus d'autres licences ou parcours, mais motivés et capables de garantir à chaque enfant l'accès aux savoirs essentiels tout en favorisant leur épanouissement personnel.
- Etudiants qui font un choix plus tardif ou reconversion professionnelle.

Quel changement induit la création d'une licence professorat des écoles ?

- Ainsi, les étudiants qui ont un projet professionnel déjà clair pourront se former au sein de cette LPE.
- Parmi eux, ceux qui se rendront compte qu'ils ne sont pas faits pour ce métier (stages) pourront se réorienter rapidement.
- Les vocations plus tardives pourront aussi être satisfaites.

 Bénéfice pour les élèves d'avoir des professeurs des écoles bien formés et motivés.

Comment renforcer l'attractivité du métier ?

- Concours plus précoce qui au moins pour le premier degré permet d'avoir un véritable continuum de formation cohérent.
- Rémunération progressive : environ 1 400 euros nets / mois dès le M1 puis 1 800 euros en M2.

 Des progrès incontestables nécessaires. Sont-ils suffisants ?

Comment renforcer l'attractivité du métier ?

- Un regard plus positif sur le métier de la société qui a existé dans notre histoire récente.
- Une revalorisation salariale sur la carrière.
- Des perspectives d'évolution de carrière intéressantes.
- Une formation continue renforcée qui répond aux besoins des enseignants et des CPE

Comment renforcer l'attractivité du métier ?

Le plaisir d'apprendre, le goût d'apprendre existe chez les plus jeunes. A nous de proposer une école qui permette de les développer.